

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passy, le 11 juillet 2017

## **COLLECTE DES DECHETS**

## Pas de vacances pour le service ordures ménagères

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc est soucieuse d'apporter un service de qualité aux résidents et visiteurs de son territoire. C'est pourquoi l'été, elle renforce ses équipes et fait évoluer la collecte des ordures ménagères.

« La gestion des déchets représente un gros défi pour notre intercommunalité. En effet, nous sommes désireux de rendre un service de qualité à nos habitants en échange d'une contribution financière la plus basse possible. Cette volonté nous pousse à toujours chercher de nouvelles solutions pour optimiser l'organisation des collectes. C'est pourquoi ce service poursuit peu à peu son évolution » explique Patrick Kollibay, Vice-président en charge de la gestion des déchets.

## Plus de 50 % de déchets supplémentaires à collecter en été

Avec l'arrivée des beaux jours et le début de la saison estivale, la population augmente considérablement, ce qui entraîne une hausse de plus de 50 % de la quantité de déchets produits sur le territoire. En 2016, le tonnage global est passé de 1 342 tonnes en mai à 2 106 tonnes au mois d'août. Pour faire face à ce surcroit d'activité, la Communauté de Communes complète ses équipes : 5 personnes supplémentaires viennent s'ajouter aux 24 agents permanents du service, particulièrement mobilisés pendant cette période.

Afin d'éviter un engorgement des conteneurs, le service de collecte veille aux bonnes pratiques du tri des déchets et demande aux résidents de se rendre dans l'une des 4 déchèteries intercommunales, à Megève, Passy, Saint Gervais ou Sallanches pour se déposer leurs déchets encombrants, ou encore leurs cartons.

Aussi, une importante campagne de lavage des conteneurs a été réalisée au printemps. Grâce à une remorque de lavage autonome, la Communauté de Communes intervient régulièrement tout au long de l'été pour permettre aux usagers de venir déposer leurs déchets dans les meilleures conditions. La Com'Com invite néanmoins les usagers à respecter la propreté des points de tri sélectif et à signaler tout problème par mail à <u>dechets@ccpmb.fr</u>.

Et l'intercommunalité tient à rappeler que ses agents se tiennent à disposition pour répondre aux questions des habitants concernant l'accès en déchèteries et les démarches d'inscription.